



Convocation à
L'Assemblée Générale Ordinaire de la FémasIF
Mercredi 16 juin à 19h30

L'ordre du jour

1. Rapport moral 2020 – Présentation
2. Rapport financier 2020 – Présentation
3. Adoption du rapport moral
4. Approbation des comptes et affectation du résultat 2020
5. Rapport d'activités 2020 – Présentation et adoption
6. Montant des cotisations
7. Présentation des candidatures et vote

Puis nous vous proposons un échange sur les évolutions et perspectives des Maisons de Santé et des Communautés professionnelles territoriales de santé en Ile de France.

Nous comptons sur votre présence.



Pour le Bureau de la FémasIF, le président Didier Ménard